

ÉTAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE, LE 17 OCTOBRE 1895.

RECETTES

Balance en caisse et en banque le 17 septembre 1895.....	\$2,819.56
Bulletin.....	5 75
Règlements.....	8 60
Livrets.....	12 90
Contributions aux malades.....	87 45
do aux veufs.....	69 94
do aux héritiers.....	2291 45
Certificats de membres.....	71 00
Total des recettes.....	\$2,547 09
Total.....	\$5,366 65

DÉBOURSÉS

Héritiers de Jos. Ratté.....	\$1,000 00
Secours aux malades.....	666 00
Jos. Rossignol, décès de son épouse, succursale No 14.....	100 00
Nathan Lefebvre, décès de son épouse, " 6.....	25 00
Médecins visiteurs.....	36 75
Salaires.....	76 00
Propositions de sociétaires.....	32 50
Frais de port.....	9 50
Dépenses légales.....	38 00
Auditeurs.....	10 00
Frais de voyage à suc. et bureaux de perceptions.....	11 15
Livres de comptabilité.....	95 00
Divers.....	17 53
Remboursements.....	1 00
Total des déboursés.....	\$2,126 38
Balance au 17 octobre 1895 :—	
Dépôt, Banque Nationale St-Roch, fol. 613.....	\$1,373 80
" Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,627.....	906 40
Argent en caisse.....	930 07
Total en banque et en caisse.....	\$3,240 27
Total.....	\$5,366 65

E. & O. E

F.-A. GAUTHIER,
Comptable.D. O. GOULET,
Trésorier-Général.

Québec 17 octobre 1895.

Certifié correct

JOS. SAVARD,
ALEX. PAQUET,
Auditeurs

Québec, 28 octobre 1895.

ADRESSES PARTICULIÈRES DES TROIS PRINCIPAUX
OFFICIERS DU BUREAU PRINCIPAL ET DE
CHACUNE DES SUCCURSALES

BUREAU PRINCIPAL

M. Joseph Dussault, *Président*, 76, rue St-Joseph, Québec.
M. P. Bouffard, *Secrétaire*, 51, rue St-Pierre.
M. D. Onésime Goulet, *Trésorier*, 345, rue de la Reine, Québec.

SUCCURSALE ST-JACQUES No 3.

M. Edouard Dupont, *président*, 243, rue Wolfe, Montréal.
M. J. A. Alarie, *secrétaire*, 240 rue Jacques-Cartier, Montréal.
M. J.-B. Turcotte, *trésorier*, 652, rue Amherst, Montréal.

SUCCURSALE BAIE ST-PAUL No 4.

Bvd. M. A. Fafard, ptre V. F. *président*.
M. Didyme Simard, *secrétaire*.
M. Ed. Simard, *trésorier*. } Baie St-Paul

SUCCURSALE ST-JEAN-BAPTISTE No 5

M. H. Boulet, *président*, 18, rue Scott, Québec.
M. Albert Matto, *secrétaire*, 96, rue Ste-Olivier, Québec.
M. Qmer Poitras, *trésorier*, 103, rue St-Patrice, Québec.

SUCCURSALE DUROCHER No 6

M. Joseph Dion, *président*, 784, rue St-Valier, Québec.
M. Joseph Lauzon, *secrétaire*, 707, rue St-Valier, Québec.
M. Alexandre Morency, *trésorier*, 177, rue Massue, Québec.

SUCCURSALE ST-AMBROISE No 7

M. Jos. Blondeau, *président*, St-Ambroise.
M. Théodore Barbeau, *secrétaire*, St-Ambroise.
M. Jos.-Ed. Durand, *trésorier*, St-Ambroise.

SUCCURSALE ST-RAYMOND No 8

M. le Dr A.-E. Hébert, *président*, St-Raymond
M. George Lacombe, *secrétaire*, "
M. Eugène P. Plamondon, *trésorier*, "

SUCCURSALE ST-ALBAN, No 9.

M. Damase Naud, *président*, Bureau Poiré.
M. Philéas Dussault, *secrétaire*, "
M. Arsène Dussault, *trésorier*, "

SUCCURSALE ST-JOSEPH DE LÉVIS No 10

M. Herménégilde Bourassa, *président*, Lauzon
M. Louis Drouin, *secrétaire*, "
M. Geo. S. Vien, *trésorier*, "

SUCCURSALE MONTMORENCY No 11.

M. Jos. Lamontagne, *président*, Sault-Montmorency.
M. Jules Grenier, *secrétaire*, Beauport.
M. F. X. Laplante, *trésorier*, Sault-Montmorency.

SUCCURSALE CHICOUTIMI, No 12.

M. Louis Claveau, *président*, Chicoutimi.
M. le Dr Adélard Riverin, *secrétaire*, Chicoutimi.
M. A.-A. Grenon, *trésorier*, Chicoutimi.

SUCCURSALE ROBERVAL No 13

M. L.-P. Bilodeau, *président*, Roberval
M. Labrecque, *secrétaire*, Roberval
M. C.-E. Bernier, *trésorier*, Roberval

SUCCURSALE HÉBERTVILLE No 14

Révd. L.-N. Barabé, *président*, Hébertville
M. Joseph Rossignol, *secrétaire*, "
M. Aug.-R. Hudon, *trésorier*, "

SUCCURSALE STE-HÉNÉDINE No 15

M. Jean Pouliot, *Président*, Ste-Hénédine.
M. F.-X. Rouleau, *Secrétaire*, Ste-Hénédine.
M. Cyprien Gagné, *Trésorier*, Ste-Hénédine.

AVIS AUX PERCEPTEURS

MM. les percepteurs doivent faire remise des sommes collectées par eux dans les vingt-quatre heures qui suivent le jour fixé pour le paiement des contributions.
Cette mesure est nécessaire pour le bon fonctionnement de la comptabilité et ne peut souffrir aucune exception.